



PV du Comité Directeur du 22 septembre 2021

Sont présents : Le Président Franck RECOING (FR), Jacques ALAYRAC (JA), Didier BARONE (DB), Florence BAUDRIBOS (FB), Jean-Louis CHAUDOT (JLC), Yves GINOUX (YG), Jacques GIRAUD (JG), Claude HENNO (CH), Jean-Paul IMBERT (JPI), Bernard MAHIOU (BMA), Remy MORETTI (RM), Christian OLIVERES (CO), Stéphane PICHON (SP), David BINISTI (DBI)

Excusés : Francis HABERT (FH), Franck MALECOT (FR), Bruno MAERTEN (BM), Marc SANJUAN (MS).

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 20 juillet 2021
- ✓ Admissions et transferts
- ✓ Approbation de la commande de travaux du pavillon
- ✓ Point sur les travaux des sanitaires
- ✓ Bilan de la saison estivale
- ✓ Cas du bateau Pas de Problèmes M Alcalay
- ✓ Bilan Ecole de Voile
- ✓ Bilan fête des pannes
- ✓ Définition des budgets et suivi des engagements

La séance se tient en salle Bouveyron, au CNTL. Le Président ouvre la séance à 18 heures.

- ✓ Approbation du compte rendu du CD du 20 juillet 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité. BMA insiste sur les modifications de l'organigramme, et demande à ce que la mise à jour du document soit diffusée à l'ensemble des sociétaires.

Proposition validée par FR.

- ✓ Introduction

FR confirme que les restaurateurs ont été reçus et qu'un courrier leur a été remis en main propre. Les demandes ont été immédiatement prises en compte.

- ✓ Fête des pannes / Délégués de pannes

RM dresse le bilan de la fête des pannes. Il y a eu 230 participants, un point a été fait avec FB pour dresser l'inventaire de ce qui a fonctionné, et de ce qui peut être amélioré.

Le 21 septembre s'est tenue une réunion des délégués de pannes, il a été convenu qu'ils devaient s'impliquer plus dans l'organisation de la prochaine fête des pannes.

- ✓ Point sur la saison estivale au CNTL

DB présente l'organisation mise en place pour faire face aux demandes de passage pendant la saison estivale. 2 semaines de congés ont été accordées à deux des agents portuaires, et les horaires ont été ajustés pour couvrir une plage plus importante. Une augmentation de 20% à 30% de passage a été observée par rapport à 2019.

✓ Point sur le rendez-vous avec AMPM

CO et DB ont été reçus par Cyril Blanc et Denis Corget à la Métropole, et il expose ce qui a été convenu :

Nous pouvons leur remettre le rapport mensuel d'activité 2020, ainsi que la situation au 30 juin 2021,

Nous leur avons fait part de la façon dont nous avons géré les passagers,

Il nous a été confirmé que nous pouvons gérer et administrer la panne Criée dite des professionnels en toute autonomie,

Nous avons abordé la situation des usagers DSP sur cette même panne,

Il a été abordé le sujet de l'application de l'indexation de la redevance, un courrier officiel leur a été adressé depuis,

Ils doivent revenir vers nous concernant le projet de l'esplanade Saint-Nicolas, en construisant un réel projet en lien avec le nautisme au-delà de la problématique du parking,

Le sujet des travaux du pavillon Perganti a été évoqué, ils ont pris l'engagement de le rendre opérationnel au plus tôt,

Le sujet des sanitaires du bassin de carénage et de leur réhabilitation a été évoqué, il leur a été notifié que le montant prévu au budget était très insuffisant.

✓ Premier bilan de la Juris'Cup

FR est intervenu à l'ouverture, et à la remise des prix de la régates. Il confirme que c'est un très bel évènement qui offre un rayonnement pour Marseille et pour le Club. Nous devons réfléchir à en tirer un meilleur profit.

102 bateaux étaient engagés, ce qui en fait la plus importante régates corporative d'Europe. Les bateaux du CNTL ont très bien figuré, avec de très bons résultats.

YG rappelle les excellents résultats des régatiers du CNTL. FR demande que soit organisée au CNTL une manifestation pour célébrer nos champions, YG se charge de l'organiser.

✓ Point sur les successions / démissions / DAI

L'organisation de la commission / groupe de travail traitant des DAI et dont le rôle est consultatif ne connaît pas de modification pour le moment, excepté le renouvellement de ses membres. Ce groupe est constitué de Didier BARONE, Jean-Louis CHAUDOT, Stéphane PICHON et Marc SANJUAN, et les commissions se tiennent en présence de Stéphane TARDIF, David BINISTI. Christian OLIVERES y participe en observateur.

Il est précisé qu'il n'y a pas pour l'instant de règle écrite relative à la tenue de ces commissions, c'est un usage.

Cette commission sera chargée également d'émettre un avis sur les admissions avant décision du CD.

Suite Démission Sociétaire

De ROUDNEFF Dimitri (Marseille)
Suite Michel FAUQUE - Bateau : EVASION II – Moteur : 8.40 x 2.84
Simos n°61
Parrains : Paul PARET, Maurice HERVE
Secteur activité : Notaire
Age : 45 ans

Succession Parent/ Enfant – Ascendant ou descendant direct

FERRARI Romuald
Suite père Eric FERRARI
Bateau : SCUDERIA – Moteur : 9.80 x 2.99
Place : Gyptis n°11
Age : 32 ans

HAMON Philippe
Suite épouse Nathalie D'ARIENZO HAMON
Bateau : MY WAY – Moteur : 9 x 2.95
Place : Protis n° 20
Age : 62 ans

KOUBI Dominique
Suite mari Jean Pierre KOUBI
Bateau : IGUZKIA – Moteur : 9.90 x 3.36
Place : Euthymènes n° 67
Age : 72 ans

MODIFICATION DE JAUGE

Nom	BATEAU ACTUEL	date de demande	BATEAU DEMANDE	OBSERVATIONS
GALISSARD ALAIN 13/08/2020	LAFKOS (V) 7 X 2,40 PYTHEAS 74		MOTEUR 6,50 HT X 2,50	ramené nouveau le 13/08 comme convenu réunion technique du 09/06
MOSSE CHRISTOPHE SOCIETAIRE 2006	DREAMER(M) 7 x 2,44 Simos 51	27/06/2020	Moteur 8,50ht x 2,89	Accord en septembre 2020 rectifie sa demande pour 9,40 x 2,59 ok possible meme place
GARAND BERNARD sociétaire 01/10/2020	CAILLES (M) 6,60 x 2,46 PANNE B 33	01/10/2021	MOTEUR 7,45 ht x 2,49	ok alterné avec son voisin de babord MERRY FISHER 695 6,45 LS (7,45 ht)
CERMOLACCE CHRISTOPHE Sociétaire 21/01/2016	CERMICOL (M) 13,80 X 3,96 ST VICTOR 08	21/09/2018	MOTEUR 12,80 x 4,05	Mettre sur panne protis et mettre un des voiliers du bout en ch 13 modifie demande 13/02/20 pour même bateau que l'actuel avec hard top

MORIN MATHIEU SOCIETAIRE 21/12/2017	CAJU (M) 9,50 x 3,21 PROTIS 55	26/11/2019	MOTEUR 12 HT X 3,40	place "cermicoi sv 08" HEAVEN 40 - SEMI RIGIDE avec plage arriere
MOTTIER JOEL SOCIETAIRE 13/12/2012	LUNEA (M) 7,50 X 2,60 PANNE C 23	05/05/2021	MOTEUR 9,95 HT X 3,36	ok prends place Mr Morin "caju" pr 49 ANTARES AVEC FLY (PASSE PAS SOUS PONT)
GUIS FRANCOIS sociétaire 23/02/2006	ENDLESS SUMMER (M) 11,95 X 3,80 EUT 63	08/06/2021	MOTEUR 12,50 X 4,00	place simos 18 / laisse place à Paroutian au sea line 11,50 x 3,73 nv "Mr Infante 8,00 x 2,60" prend place de " evasion" si 61
PAROUTIAN ERIC SOCIETAIRE 13/12/12	INNOMATO (M) 10,60 x 3,50 simos 85	23/09/2020	MOTEUR <u>12,33 x 3,80</u>	prestige 39 11,87 x 3,93 ou <u>leader 40</u> OU <u>SEALINE SC 38 11,50 X 3,73</u> laisse place nv "Mr Infante 8,00 x 2,60
LADJIMI OUALID sociétaire 01/05/2016	VICTOR (M) 7,20 x 2,50 PYTHEAS 18	29/07/2021	MOTEUR 10,70ht x 3,32	passe pas sous pont flyer 10,10 avec hard top { ajouté 0,70 moteur) Prend place de " paroutian"
PACAULT AGNES Sociétaire 19/11/05	YO YO (M) 9 X 3,12 CARENAGE 12	06/06/2018	voilier 9 x 3,12	Boisson 9,6 x 2,93 Panne Gyptis 32 / Pacault 9 x 3,12 Carénage12 Demande officielle le 14/09/2021 entre Mr Boisson et Mme Pacault pour échange
BOISSON GUY sociétaire 12/08/2020	MAVRIK (V) 9,60 X 2,93 GYPTIS 32	14/09/2021	MOTEUR 9HT X 3,12	Boisson 9,6 x 2,93 Panne Gyptis 32 / Pacault 9 x 3,12 Carénage12 Demande officielle le 14/09/2021 entre Mr Boisson et Mme Pacault pour échange

Approuvé à l'unanimité

✓ Cas du voilier « Pas de Problèmes 2 »

✓ Vie du Club

FB présente l'organisation des différentes commissions rattachées à la vie du Club, avec les bénévoles impliqués. Elle présente également le planning des festivités pour 2021, un point est fait sur les engagements Pavillon Bleu, Ports Propres, l'affectation des budgets Vie du Club, l'évolution de la convention avec les restaurateurs, la location d'un bureau supplémentaire et la modernisation de l'espace bar.

Sa présentation est annexée au présent compte rendu.

La décision d'attribuer l'ancien bureau de Samuel CARTIER aux restaurateurs pour un loyer de 1200 € / an est votée à l'unanimité.

La décision de moderniser l'espace bar et votée à l'unanimité, reste à valider le montant du projet.

✓ Travaux sur Pavillon

BM doit présenter au CD par mail le périmètre des travaux de réfection du pavillon flottant, ainsi que le montant prévisionnel total.

Le CD doit donner son accord par retour de mail sur la commande à passer à Chantier Naval de Marseille, et sur l'enveloppe budgétaire.

Une fois l'accord de principe donné, JPI doit travailler aux différents scénarios de financement.

✓ Ecole de Voile

YG présente succinctement les résultats de l'école de voile, qui n'a pas connu un fonctionnement optimum.

Les recettes couvrent les dépenses, en grande partie grâce aux prestations de coaching apportées par Paul MARTIN, mais cela ne contribue pas à développer et faire connaître le CNTL et son école.

Paul MARTIN a donné satisfaction sur la partie pédagogique, mais n'a absolument pas rempli sa mission sur les aspects commercial, organisation, entretien des équipements.

DB lui a demandé de faire un rapport de son activité sur la saison.

✓ Cas ALCALAY - bateaux « Pas de Problèmes » et « Séduction »

CO expose qu'une solution de vente du bateau « Pas de Problèmes » est en passe d'être trouvée.

Concernant le bateau « Séduction » Eric ALCALAY est convoqué le 23 septembre au CNTL.

✓ Questions diverses

Décision prise à l'unanimité de faire un avenant au contrat de travail de David BINISTI pour régulariser la situation concernant la gestion du plan d'eau.

CH informe l'assemblée que certains passagers cet été ont fait de la location de leur bateau depuis le CNTL. Il a été précisé que cela n'était pas toléré, et qu'une attention particulière sera portée sur ce point la saison prochaine.

YG nous rappelle que nous offrons un accueil aux personnes à mobilité réduite, et précise que le partenariat avec Mixivoile fonctionne très bien. Il est convenu que nous ayons une action de communication dans ce sens, action FH.

Décision prise de conditionner les engagements de dépense à l'accord des VP concernés, et conformément aux budgets.

SP informe qu'il a demandé une intervention à la SERAM pour le collecteur situé dans le bassin de carénage. DB a reçu l'entreprise pour définir les travaux à effectuer, prévus semaine 39.

FR indique qu'un budget affecté aux frais de bouche va être voté par le bureau.

Lors du prochain CD, YG présentera l'organisation de sa commission voile.

Les points sur les machines à laver et les « goodies » seront également traités lors du prochain CD.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité Directeur est levée à 20heures30.



Le Président
Franck RECOING



Le Secrétaire Général,
Bruno MAERTEN